

15

Sujet: [!! SPAM] [INTERNET] Implantation d'une chaufferie biomasse à PLOUHA: SA RL "Le Chêne Vert", lieu - dit "Bois-Château".

De :

Date : Mon, 26 Oct 2020 12:27:45 +0100

Pour : pref-enquetes-publiques@cotes-darmor.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je me permets de m'adresser à vous et de faire appel à votre clairvoyance et à votre objectivité (ou indépendance d'esprit) pour vous demander de bien vouloir mesurer la disproportion qui existe entre :

-les AVANTAGES économiques et financiers dont va profiter UN SEUL producteur de tomates, s'il obtient l'autorisation d'agrandir son exploitation industrialisée, et

-les INCONVÉNIENTS majeurs d'ordre environnemental et sanitaire, liés à cet éventuel agrandissement, dont vont devoir pâtir TOUTE UNE POPULATION sans défense et TOUT UN SECTEUR GÉOGRAPHIQUE sur la commune de Plouha.

Il s'agit, en effet, de ce projet d'extension des serres à tomates et de construction d'une deuxième chaudière (ou cheminée/chaufferie) avec puissance augmentée par rapport à la première et utilisation de nouveaux matériaux de combustion de "classe B", projet présenté par la SARL de M. et Mme Simon LE COZ, sise : "Le Chêne Vert", au lieu-dit "Bois-Château" à Plouha(22580).

Ce projet, comme vous en êtes déjà avisé grâce à cette consultation publique, comporte des risques graves pour la santé publique (pollution atmosphérique et environnementale) et la dégradation de la qualité de vie des riverains (nuisances olfactives et sonores, etc.), sans parler de cette tendance déplorable, encouragée par les subventions publiques, à l'industrialisation de nos campagnes, qui dénature peu à peu un site touristique encore épargné jusqu'à aujourd'hui.

En souhaitant vivement que l'argent public puisse aller vers des paysans moins égocentristes et plus respectueux de l'environnement, j'espère pouvoir compter sur votre sens des responsabilités à long terme, inhérent à la fonction que vous avez l'honneur d'exercer, vis-à-vis de la population et de la nature que vous avez le devoir de protéger, en vous demandant de REFUSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE demandé par cette SARL.

En vous remerciant de prendre ces quelques lignes en considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.